

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
du **17 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept septembre, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **14**
de votants : **19**

Étaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, GEUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie.

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

M. DIETRICH François donne procuration à Me FRANCOIS Andrée
M. FRERY Francis donne procuration à M. DIM Lucien
Me HAJRI Sabrina donne procuration à Me BAYEUR Laurence
M. VOITURET Gilles donne procuration à M. BASTIEN Alain
M. MANGIN Sébastien donne procuration à M. LACOGNATA Alain

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/09/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20/09/2024.

N° 76/2024 : Enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche : demande de subvention « AMBITION MOSELLE 2020-2025 » et modalités de financement de cette opération

Vu la délibération N° 84/2022 du conseil municipal du 29 novembre 2022 concernant le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs rue Principale, rue de Pange, rue de Metz et Saint-Agnan avec le bureau d'étude LVRD ;

Vu la délibération N° 56/2023 du conseil municipal du 19 septembre 2023 concernant le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs rue des Marronniers et rue de Puche avec le bureau d'étude LVRD ;

Vu la délibération N° 27/2024 du conseil municipal du 25 juin 2024, concernant l'attribution du marché de travaux d'enfouissement des réseaux secs sur Ogy, Saint-Agnan et Puche à l'entreprise SMART TP ;

Lucien DIM, adjoint au Maire propose au conseil municipal le financement suivant, compte tenu d'une subvention demandée au Département dans le cadre du programme « AMBITION MOSELLE 2020-2025 » :

- Subvention Ambition Moselle : 250 000,00 €,
- Subvention FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification) : 75 760,00 € (acquise),
- Emprunts bancaires : 999 130,00 €,

Soit un financement total de 1 324 890,66 € TTC.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DIM Lucien, adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **19 VOIX POUR** ;

- **ARRETE** les modalités de financement présentées et notamment la demande de subvention d'un montant de 250 000,00 € dans le cadre du programme « AMBITION MOSELLE 2020-2025 » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recourir à un emprunt de 999 130,00 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Cette opération parachève l'enfouissement des réseaux secs de l'ensemble de la commune d'Ogy-Montoy-Flanville.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 17 septembre 2024

Le Maire,
Eric GULINO

